



## Licence Sciences sanitaires et sociales (L3)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences sanitaires et sociales (L3). 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02036303

**HAL Id: hceres-02036303**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036303>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000783

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences sanitaires et sociales

## Présentation de la mention

La mention de licence Sciences sanitaires et sociales (SSS) est rattachée aux UFR Médecine et sciences de la santé et Sciences et techniques de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Ce double rattachement permet à l'équipe pédagogique d'être pluridisciplinaire, ce qui constitue un des atouts majeurs de la formation. Cette mention de licence est la seule proposition de ce type en région Bretagne.

Cette mention est en fait une spécialisation de troisième année (L3) de la licence Sciences, technologies, santé (STS). Le profil des étudiants s'orientant vers cette troisième année reste trop succinctement décrit.

L'objectif de la mention est de permettre aux étudiants de licence STS d'acquérir une spécialisation vers les métiers de la santé.

Les modifications faites par rapport à l'exercice en cours portent principalement sur la création d'un enseignement à distance. Il y a également d'autres modifications concernant l'organisation des enseignements et les modalités de contrôles de connaissances. Sur quatorze universités françaises proposant cette formation, la mention Sciences sanitaires et sociale serait la deuxième à proposer un enseignement à distance en L3.

## Indicateurs

(Moyenne sur les années universitaires 2003/2004, 2004/2005, 2005/2006, 2006/2007).

Nombre d'inscrits en L1	-
Nombre d'inscrits en L2	-
Nombre d'inscrits en L3	65
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	-
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	?
% d'abandon en L1	-
% de réussite en 3 ans	?
% de réussite en 5 ans	?
% de poursuite des études en master ou dans une école	?
% d'insertion professionnelle	?

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est insuffisamment renseigné (dossier principal trop mince, avec des tableaux non remplis). Il manque également de clarté quant à l'organisation des enseignements, des caractéristiques des étudiants, mais aussi de l'adéquation entre les enseignements et les objectifs de professionnalisation. En effet, l'absence de stage en troisième année de licence est préjudiciable à tout objectif de professionnalisation.

La fiche RNCP et l'Annexe descriptive au diplôme (ADD) sont également insuffisamment renseignées. Dans la fiche RNCP, les poursuites d'études répertoriées ne sont pas les mêmes que celles données dans le dossier principal. Dans l'ADD, les conditions d'accès, compétences, contenus des unités d'enseignement (UE), accès à un niveau supérieur et métiers visés sont à préciser.

Si le contenu des enseignements montre une certaine cohérence par rapport aux objectifs pédagogiques, l'absence de stage est problématique pour une formation professionnalisante. Par ailleurs, il semble que le projet pédagogique soit le même pour l'enseignement en présentiel et pour l'enseignement à distance. Or, dans ce dernier type d'enseignement, le public ciblé sera majoritairement des étudiants en formation continue, des professionnels désireux de se réorienter. De ce fait, les attentes de ce public seront potentiellement différentes de celles provenant d'étudiants en formation initiale. De manière générale, il manque une justification à la mise en place de cet enseignement à distance, initiative pourtant intéressante (proportion d'étudiants en formation continue, importance, origine de la demande). Il est difficile aussi de se projeter dans l'organisation de cet enseignement.

L'enseignement de compétences additionnelles telles que les langues ou encore la certification C2I sont prévus dans l'offre de formation au niveau de l'établissement.

Le dispositif d'aide à la réussite repose essentiellement sur l'organisation de réunions d'information tout au long de l'année, ainsi que sur le tutorat d'accompagnement. L'aide à l'élaboration du projet professionnel et l'apprentissage de la méthodologie de travail universitaire semblent ne concerner que les deux premières années de la licence STS.

Les étudiants issus de cette formation peuvent intégrer des masters au sein de l'UBO, mais aussi d'autres masters nationaux. Il est cependant regrettable de n'avoir aucune donnée chiffrée récente concernant les poursuites d'études. Les dernières données datent de 2007/2008.

L'ouverture sur le monde professionnel ne passe que par l'intervention de spécialistes du domaine des sciences sanitaires et sociales, principalement issus du milieu médical. L'absence de stage peut être un frein quant à l'acquisition de compétences professionnelles voire à l'intégration dans certains masters.

La composition pluridisciplinaire de l'équipe pédagogique est un des atouts du pilotage de la formation. Le fonctionnement du pilotage tel qu'il est décrit dans le dossier relève de la licence STS et peu de dispositifs sont spécifiques à la mention Sciences sanitaires et sociales elle-même.

- Points forts :

- L'originalité de la formation et sa justification locale.
- L'équipe pédagogique pluridisciplinaire, proche des étudiants.

- Points faibles :

- De nombreuses lacunes dans le dossier (présentation générale et contenu).
- L'absence de stage en L3 est problématique pour une formation proposant aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles tournées vers les métiers de la santé.
- Les modalités d'organisation de l'enseignement à distance sont trop vagues.
- Il y a trop peu d'informations récentes concernant la population étudiante (devenir des étudiants, flux, profil des étudiants entrant).
- L'absence de contrôle continu dans les modalités de contrôle des connaissances.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

La mention de licence Sciences sanitaires et sociales a l'avantage d'être la seule formation du type dans la région Bretagne. La création d'un enseignement à distance représenterait une opportunité supplémentaire d'attirer des étudiants non seulement issus de la région, mais également au niveau national, étant donné que très peu d'universités proposent ce type d'enseignement. Il paraît donc crucial de rendre cohérent le projet pédagogique. Si les publics ciblés sont trop hétérogènes entre l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance, il faudrait peut-être proposer deux parcours avec des objectifs pédagogiques et/ou professionnels différents.

Il serait également primordial de se préoccuper des caractéristiques de la population étudiante (flux, origines, devenir des étudiants sortants...).

Enfin, l'ouverture vers le monde professionnel devrait absolument se faire non seulement à travers l'élaboration d'un projet professionnel jusqu'en L3, mais aussi, et surtout, par un stage.